

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 04 juillet 2011

Absents excusés : Alain Danguy, Gérard Baudras, Pascal Cart-Lamy, Christian Dauphin (proc à JC Goy), Chantal Gille-Urvoy (proc à J. Henry-Leloup), Karine Burgey, Fernand Lopez (proc à J. Breuil), Nadège Devillers, R. Dordor

OBJET : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Choix du délégataire et approbation du contrat

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation du service de l'eau potable et les motifs qui l'ont amené à choisir, au vu de l'avis de la commission et après négociation, l'offre de l'entreprise SAUR, avec option télérelève.

Il présente le projet de contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **APPROUVE** le choix de Monsieur le Maire
- ✓ **DECIDE** en conséquence de confier l'affermage du service d'eau potable à la société SAUR
- ✓ **APPROUVE** le projet de contrat de délégation
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces correspondantes.